



La médiation

Michel Desrosiers m.d.

Directeur des affaires professionnelles



La médiation

- Quoi?
- Pourquoi?
- Comment?
- Quand?
- Qui?
- Déroulement?

La médiation

→ Qu'est-ce que c'est?



La médiation - qu'est-ce que c'est?

- Processus de résolution de conflit
- Volontaire
- Ne lie pas les parties
- Nécessite implication active des parties
- Peut produire entente



La médiation

→ Pourquoi la médiation plutôt qu'un autre moyen?



La médiation - pourquoi?

- Évite confrontation
- Rapide
- Contrôle par les parties, pas les avocats
- Réduction des coûts
- Privée



La médiation

→ Comment ça marche?



La médiation - comment?

- Rencontre(s) en présence du médiateur
- Avocats peuvent participer
- Parties exposent la situation et les enjeux
- Exploration commune de solutions possibles
- Exploration des alternatives



La médiation

→ Quelles situations s'y prêtent?



La médiation - quand?

- Situations de co-existence des parties
- “Règles” plus ou moins claires
- Règles claires mais litige trop long ou coûteux
- Règles claires mais litige trop destructeur



La médiation

→ Qui devrait agir comme médiateur?



La médiation - qui

- Partie neutre
- Lien de confiance
- Expertise pas essentielle
- Capacité d'implication non-émotive



La médiation

→ Comment procéder?



La médiation - procédure

- Parties choisissent médiateur
- Lieu neutre
- Prévoir temps suffisant
- S'assurer que les personnes présentes peuvent décider



La médiation - les règles de base

- S'assurer que tous s'accordent sur le médiateur
- Engagement à l'égard du médiateur
- Entente de confidentialité
- Une personne parle à la fois
- Médiateur peut garder l'information confidentielle



La médiation - les règles de base

- Si médiateur est avocat, n'est pas conseiller
- Médiateur peut intervenir pour éviter personnalisation du conflit
- Médiateur peut proposer caucus avec une des parties



La médiation - déroulement

- La personne à convaincre est l'autre partie, pas le médiateur
- Une solution n'est pas indispensable -- le processus va aider les parties à mieux comprendre ce qui se passe



La médiation - déroulement

→ Trois phases:

- présentation des faits et des enjeux
- brainstorming
- critique / amélioration des solutions possibles



La médiation - déroulement

- Peut déboucher sur règlement
- Si le médiateur rédige un règlement, devrait être évalué par les conseillers des parties
- L'absence de règlement est acceptable - garder les portes ouvertes



La médiation

→ Qu'est-ce qui se passe après?



La médiation - 'pis après

→ Production d'un rapport aux parties

- qui cerne les problèmes
- qui élabore les solutions possibles
- qui indique les obstacles OU
- qui décrit l'entente conclue



La médiation - questions?



La médiation - en atelier!

- Dispute entre deux omnipraticiens sur partage de la rémunération pour un accouchement
- Vous avez été approché(e) par le DSP devant risque de rupture
- Lisez les faits confidentiels et N'EN DISCUTEZ PAS avec l'autre groupe





Est-ce que la médiation est appropriée ici?

**Est-ce que des précautions
particulières s'imposent ici?**

Qui pourrait agir comme médiateur?

- DSP
- Chef de département
- Confrère / consoeur du service
- Médecin de l'hôpital
- Avocat
- Médecin tiers

